

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104 / 20114

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org  Facebook  Instagram  Site Web



Dossier ... ÉQUITÉ !!!

Ça sonne désengagé!

Oui, on attend toujours des nouvelles du gouvernement quant au retard de paiement des sommes et ajustements promis pour octobre dans l'entente d'équité acceptée, rappelons-le, en février 2024! Malgré des actions et une pression constante, c'est silence radio à la CAQ. *Votre rétro est importante pour nous, veuillez garder la ligne pendant qu'on dépense vos taxes au privé.* Voilà le message de la boîte vocale de la CAQ!

Rétro pour les AA classe 2

Mince consolation : au moins une partie de l'entente est en cours de réalisation, celle concernant les agentes administratives classe 2.

Rappelons que l'entente ajoutait une lettre d'entente (#2) à notre convention, prévoyant A) un montant forfaitaire de 2% sur toutes les heures rémunérées entre le 1^{er} janvier 2021 et le 15 juin 2024, et B) une majoration du salaire de 3,5% à partir du 16 juin 2024 jusqu'à la fin de la convention.

Depuis la paie du 31 octobre dernier, le 3,5% a bien été ajouté. Autrement dit, le point B) est payé depuis le 6

octobre. Vous aurez compris : il vous manque donc une rétro de ce 3,5% du 16 juin au 5 octobre 2024. Sur cette rétro, l'employeur nous reviendra prochainement.

La bonne nouvelle est au point A) : ce mardi, l'employeur a annoncé par note de service ([consultable ici](#)) qu'il a payé sur la paie du 9 janvier le forfaitaire de 2% des heures rémunérées du 1^{er} janvier 2021 au 15 juin 2024. Donc pour toutes les personnes ayant été agente administrative classe 2 pendant cette période, vérifiez votre paie! Attention : vous aurez deux relevés de paie). Pour toute question, joignez l'employeur au 1-833-759-6278 poste 4646 ou au 14-CISSS-paie-regionale@ssss.gouv.qc.ca.

Actions à venir!

Pour sûr, on est loin du compte pour la catégorie 3! Vu que la CAQ n'entend que lorsqu'on fait du bruit, fin janvier-février sera l'occasion d'actions, dont 2 initiatives lanaudoises où nous vous inviterons à participer à la mobilisation. Restez à l'affût!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



LANCEURS D'ALERTE

Les travailleurs dénonçant des actes intolérables dans nos milieux sont souvent menacés de mesures disciplinaires par des boss brandissant la loyauté envers l'employeur pour justifier des représailles. C'est l'omerta! Jusqu'alors, on pouvait décrier ces abus en déposant une plainte... à la directrice de la DQPEPE, une direction du CISSS. Un processus interne et opaque, plus efficace à étouffer les scandales qu'à libérer la vérité.

Une loi fait que depuis le 30 novembre, une plainte ne passe plus par l'organisme public visé mais par le Protecteur du citoyen. Or, Santé Québec a émis une marche à suivre ([à lire ici](#)) disant de passer par M^{me} Sana Haidara (rgei@sante.quebec), une directrice... de Santé Québec!

Si on peut espérer une amélioration, difficile de voir l'impact réel. Donc double rappel. 1) Vous pouvez dénoncer directement via [le site du Protecteur du citoyen \(cliquez ici!\)](#). 2) Ne passer jamais par les réseaux sociaux pour dénoncer! Contactez-nous au syndicat, nous verrons avec vous le meilleur chemin pour agir.

Plus d'info la semaine prochaine!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

QUE LE GOUVERNEMENT RESPECTE SON ENGAGEMENT

HEY LEGISLATEUR, J'ATTENDS MON ÉQUITÉ SALARIALE #* @ %!



Assurances collectives : mise à jour de tarification

Bonjour Camarade! Le renouvellement de nos assurances collectives pour la nouvelle tarification est en vigueur au 1^{er} janvier 2025 (donc impact sur la paie du 23 janvier), et ce, pour un contrat de durée d'un an. Le tout a été négocié par le comité des assurances et adopté par nos représentants syndicaux élus lors du conseil fédéral à Rivière-du-Loup.

Pour le volet dentaire, **AUCUNE** augmentation n'est requise.

Pour ce qui est du volet assurance vie, **AUCUNE** augmentation n'est nécessaire.

Pour ce qui est des assurances salaire longue durée, il n'y a **AUCUNE** augmentation non plus.

Il y aura une **augmentation** de 7,5% pour ce qui est du volet commun (les médicaments). Voici un tableau resenti sur votre paie aux 14 jours :

	Individuel	Monoparental	Familial
Santé 1	+ 4,64\$	+ 5,56\$	+10,20 \$
Santé 2	+5,21\$	+6,46\$	+11,61\$
Santé 3	+5,47\$	+6,78\$	+12,14\$

Il est important de garder en tête que le contrat d'assurance collective est négocié pour tout le secteur public de notre Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) du Québec, soit 84 118 adhérents, et pas seulement pour notre syndicat local.

Pour bien comprendre le pourquoi des hausses de nos assurances, il est important de se rappeler que **nous payons ce que nous consommons comme médicaments et services**.

Malheureusement, l'état de santé de nos membres demeure fragile et les traitements pharmacologiques sont souvent la solution thérapeutique retenue. Les médicaments à eux seuls représentent tout près de 55% du coût total de notre régime.

Les traitements sont plus perfor-

mants, mais aussi très coûteux. Nous n'avons qu'à penser au célèbre Ozempic et maintenant à sa version *non diabétique*, le Wegovy, qui a été approuvé par Santé Canada. Cette seule molécule cause à elle seule une augmentation de 4,2% des soins communs (Santé 1, 2 et 3). Un autre exemple : les médicaments contre le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, le fameux TDA/H. Ces molécules sont de plus en plus utilisées pour aider à prévenir ou atténuer les troubles anxieux, et leur consommation dépasse maintenant la consommation de médicaments pour la dépression.

Il est donc important d'avoir de bonnes pratiques en lien avec notre consommation d'assurance. Par exemple, utiliser la pharmacie syndicale plutôt qu'une pharmacie de quartier pour diminuer les frais ad-

ministratifs, et aussi votre facture. La pharmacie syndicale vous livrera à la maison et gratuitement votre commande qui sera complète. [Cliquez ici si vous désirez en savoir plus sur cette pharmacie syndicale.](#)

Rappelons que la dernière négo a permis d'augmenter la part payée par l'employeur, justement pour amortir une partie de ces hausses.

[Pour plus d'informations sur l'assurance collective, cliquez ici.](#)

Des questions sur cet article? Vous pouvez me rejoindre au bureau SST-Défense de Claude-David au 450 654-7229 #366113.

Virginie Lebrun,
Agente SST-Défense et élue
au comité assurances FSSS



POSTULER

AFFICHAGE(S) DE POSTES EN COURS ET À VENIR

🔄 **Catégorie 2** 🔄

du 7 janvier au 21 janvier

🔄 **Catégorie 3** 🔄

du 14 janvier au 28 janvier

SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 29 janvier pour à partir du 23 mars au 17 mai 2025.

Demandes horaires : avant le 31 janvier pour les périodes allant du 23 février au 22 mars 2025.

Prochain férié à demander : Vendredi Saint, 18 avril 2025 (F-10). Exprimez votre préférence au gestionnaire avant le 28 février 2025.

COORDONNÉES CONTACT ou BANCAIRES



Avis aux retraités, aux gens qui ont quitté ou comptent quitter l'emploi (y compris pour travailler dans un autre CISSS) : il est de votre responsabilité de vous assurer de garder vos coordonnées à jour auprès du CISSS de Lanaudière, tant pour le numéro de téléphone que pour le compte bancaire. Oui, même si dans 10 ans! En effet, s'il y avait un jour un grief gagné pour vous, une rétro d'équité salariale ou de convention, il faut donner cette information au CISSS pour recevoir votre argent!

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob



RECYCLAGE DE MASQUES

En santé, on consomme beaucoup de masques à usage unique. L'explosion de l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) durant la pandémie nous a collectivement fait réaliser le volume effarant de ces EPI qui prennent le chemin de l'enfouissement. Heureusement, ce problème en a motivé plus d'un à trouver des solutions écoresponsables! Grâce à [un projet pilote de l'Université de Sherbrooke](#) qui récupère les EPI pour en faire des panneaux agglomérés en construction, [en 2022](#), 1 million de masques ont été recyclés.

Des entreprises [comme MultiRecycle](#) et [JWG en font également la collecte](#) pour le recyclage. JWG transforme les EPI récupérés en textile qui servira... à faire des EPI!

Il existe donc plusieurs options **et je souhaite de tout cœur que notre CISSS et même Santé Québec rendent la collecte des EPI disponible dans chaque installation où ces équipements sont utilisés.**

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob

L'Écrivain public

Le saviez-vous? Votre journal syndical a une section qui vous permet de publier votre opinion! Austérité, équité, votre réalité au travail, remerciements à des équipes : tout est permis, de façon nommée ou anonyme! Envoyez-nous vos textes par courriel à information@sttcisssl.org!

Votre équipe InfoMob

REPAS CONVENTIONNÉ

Le 12 janvier, l'employeur haussera le repas conventionné de 5,80\$ à 6,20\$. [Voir ici la note de service.](#)

Votre équipe InfoMob

LE CALENDRIER SYNDICAL 2025

Notre fameux calendrier syndical 2025 est maintenant disponible en format PDF. Vous y retrouvez les périodes de choix de vacances, les dates de tombée pour modifier la disponibilité et d'abandon d'affectation, la période normale des vacances estivales, la date de paiement de la banque maladie et des congés de nuit, les fériés et bien plus!

Des calendriers papier seront disponibles dès le 27 janvier dans l'ensemble de nos bureaux syndicaux. Pour les autres installations, si vous désirez en avoir, écrivez-moi à accueil@sttcisssl.org. Je pourrai vous en acheminer par courrier interne. [Vous pouvez télécharger le calendrier en cliquant ici!](#)

Isabelle Desmarais,
Secrétaire générale



CALENDRIER 2025

Jour de la semaine	11	12	13	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
D	29 déc	26 janv	23 fév	23 mars	20 avril	18 mai	15 juin	13 juil	10 août	7 sept	5 oct	2 nov	30 nov
L	30 déc	27 janv	24 fév	24 mars	21 CF1	19 CF2	16 juin	14 juil	11 août	8 sept	6 CF3	3 nov	1 déc
M	31 déc	28 janv	25 fév	25 mars	22 avril	20 mai	17 juin	15 juil	12 août	9 sept	7 oct	4 nov	2 déc
M	1 CF*	29 janv	26 fév	26 mars	23 avril	21 mai	18 juin	16 juil	13 août	10 sept	8 oct	5 nov	3 déc
J	2 CF*	30 janv	27 fév	27 mars	24 avril	22 mai	19 juin	17 juil	14 août	11 sept	9 oct	6 nov	4 déc
V	3 janv	31 janv	28 fév	28 mars	25 avril	23 mai	20 juin	18 juil	15 août	12 sept	10 oct	7 nov	5 déc
S	4 janv	1 fév	1 mars	29 mars	26 avril	24 mai	21 juin	19 juil	16 août	13 sept	11 oct	8 nov	6 déc
D	5 janv	2 fév	2 mars	30 mars	27 avril	25 mai	22 juin	20 juil	17 août	14 sept	12 oct	9 nov	7 déc
L	6 janv	3 fév	3 mars	31 mars	28 avril	26 mai	23 juin	21 juil	18 août	15 sept	13 CF3	10 nov	8 déc
M	7 janv	4 fév	4 mars	1 avril	29 avril	27 mai	24 juin	22 juil	19 août	16 sept	14 oct	11 nov	9 déc
M	8 janv	5 fév	5 mars	2 avril	30 avril	28 mai	25 juin	23 juil	20 août	17 sept	15 oct	12 nov	10 déc
J	9 janv SS	6 fév SS	6 mars SS	3 avril SS	1 S	29 mai SS	26 juin SS	24 juil SS	21 août SS	18 sept SS	16 oct SS	13 nov SS	11 déc SS
V	10 janv	7 fév	7 mars	4 avril	2 mai	30 mai	27 juin	25 juil	22 août	19 sept	17 oct	14 nov	12 déc
S	11 janv	8 fév	8 mars	5 avril	3 mai	31 mai	28 juin	26 juil	23 août	20 sept	18 oct	15 nov	13 déc
D	12 janv	9 fév	9 mars	6 avril	4 mai	1 juin	29 juin	27 juil	24 août	21 sept	19 oct	16 nov	14 déc
L	13 janv	10 fév	10 mars	7 CF1	5 mai	2 juin	30 juin	28 juil	25 août	22 sept	20 oct	17 nov	15 déc
M	14 janv	11 fév	11 mars	8 avril	6 mai	3 juin	1 CF1	29 juil	26 août	23 sept	21 oct	18 nov	16 déc
M	15 janv	12 fév	12 mars	9 avril	7 mai	4 juin	2 juil	30 juil	27 août	24 sept	22 oct	19 nov	17 déc
J	16 janv	13 fév	13 mars	10 avril	8 mai	5 juin	3 juil	31 juil	28 août	25 sept	23 oct	20 nov	18 déc
V	17 janv	14 fév	14 mars	11 avril	9 mai	6 juin	4 août	1 août	29 août	26 sept	24 oct	21 nov	19 déc
S	18 janv	15 fév	15 mars	12 avril	10 mai	7 juin	5 juil	2 août	30 août	27 sept	25 oct	22 nov	20 déc
D	19 janv	16 fév	16 mars	13 avril	11 mai	8 juin	6 juil	3 août	31 août	28 sept	26 oct	23 nov	21 déc
L	20 janv	17 fév	17 mars	14 avril	12 mai	9 juin	7 juil	4 août	1 CF2	29 sept	27 oct	24 nov	22 déc
M	21 janv	18 fév	18 mars	15 avril	13 mai	10 juin	8 juil	5 août	2 sept	30 sept	28 oct	25 nov	23 déc
M	22 janv	19 fév	19 mars	16 avril	14 mai	11 juin	9 juil	6 août	3 sept	1 oct	29 oct	26 nov	24 déc
J	23 janv SS	20 fév SS	20 mars SS	17 avril SS	15 mai SS	12 juin SS	10 juil SS	7 août SS	4 sept SS	2 oct SS	30 oct SS	27 nov SS	25 déc SS
V	24 janv	21 fév	21 mars	18 CF1	16 mai	13 juin	11 juil	8 août	5 sept	3 oct	31 oct	28 nov	26 déc
S	25 janv	22 fév	22 mars	19 avril	17 mai	14 juin	12 juil	9 août	6 sept	4 oct	1 nov	29 nov	27 déc

CF	Congés fériés
F1	Fête du Canada
F2	Fête du travail
F3	Action de grâce
F4	Congé mobile
F5	Noël
F6	Veille ou lendemain de Noël
F7	Jour de l'An
F8	Veille ou lendemain du Jour de l'An
F9	Congé mobile
F10	Vendredi saint
F11	Lundi de Pâques
F12	Journées nationales des patriotes
F13	Fête nationale du Québec

Légende : SS : jour de paie
 [] : date limite pour modifier la disponibilité (ajout en tout temps)
 [] : période normale des vacances
 [] : période de choix de vacances
 [] : date abandon d'affectation
 [] : paiement banque maladie et congé nuit

POUR PARLER À TON ÉQUIPE SYNDICALE!

www.sttcisssl.org/nos-coordonnees

AVIS DE GROSSESSE PROVINCIAL INFORMATISÉ

Ma grossesse

Services offerts aux femmes enceintes

Pour vous inscrire : Quebec.ca/magrossesse

Besoin d'aide pour vous inscrire? **Lanaudière : 1 844 339-2868**

Info utile de l'employeur!

À toutes les femmes enceintes : [cliquez ici pour remplir l'avis](#) le plus tôt possible en début de grossesse. Les avantages pour les familles : ça aide à trouver un professionnel pour le suivi de grossesse dès le 1^{er} trimestre et à obtenir du soutien et du référencement vers des services selon vos besoins.

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob

DÉFI TABAC 2025

19 au 25 janvier

ENVIE D'ARRÊTER DE FUMER / VAPOTER?

Semaine québécoise sans fumée

Décidé à arrêter la vape ou à écraser la cigarette? [En vous inscrivant au défi J'arrête, j'y gagne](#), vous pourriez gagner 5000\$!

Le CISSS offre des services gratuits pour vous aider à arrêter via les hôpitaux et les CLSC, dont Lamater, Meilleur, Joliette, Lavaltrie et ainsi de suite jusqu'à Saint-Michel-des-Saints!

[Cliquez ici pour les ressources.](#)

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob

BULLETIN D'INFORMATION SYNDICAL CENTRE ADMINISTRATIF - 245 CURÉ-MAJEAU

Chers collègues,

L'équipe de la prévention SST souhaite vous informer que nous sommes au fait de la situation préoccupante concernant la fuite d'eau provenant du toit au 245 Curé-Majeau, qui cause des dégâts conséquents. Malgré les démarches que nous avons entreprises pour résoudre ce problème, la situation ne s'est pas améliorée; nous avons donc déposé une plainte formelle à la CNESST, plainte qui a été retenue.



Des réparations avaient été effectuées précédemment sur la toiture, suite à des fuites dans la salle à manger au rez-de-chaussée et au corridor du premier étage. Cependant, nous étions conscients que ces réparations, consistant uniquement à *patcher* une partie de la toiture, ne suffiraient pas. La toiture nécessite une réfection complète pour éviter de nouveaux dommages à court terme.

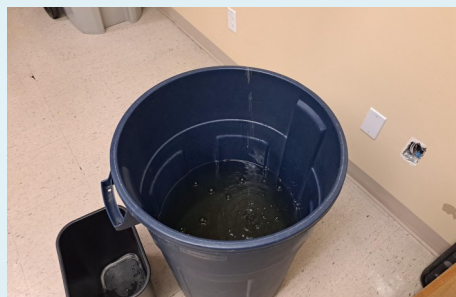


Nous regrettons de vous informer que la situation s'est aggravée. Mal-

heureusement, la bâtisse n'appartient pas au CISSS, ce qui limite les actions de l'employeur pour entreprendre les réparations et l'entretien nécessaires. Le propriétaire, une entreprise multimillionnaire qui semble plus motivée par le profit que par la santé des gens qui travaillent dans son établissement, néglige l'entretien de ce bâtiment et les réparations majeures essentielles au bien-être et à la sécurité de notre personnel. C'est ça que ça donne quand on fait affaire avec des compagnies privées.

Nous tenons à vous informer que des tests d'air ont été effectués le 8 janvier 2025, en plus d'une visite surprise de la CNESST le 7 janvier 2025. Nous attendons avec impatience les résultats de ces deux expertises.

En attendant, nous insistons sur le fait de faire vider régulièrement les bacs d'eau afin de minimiser l'accumulation d'eau stagnante, qui pourrait représenter un danger pour la santé humaine et l'équilibre environnemental.



↑ Il est important d'aviser à qui de droit afin de faire vider les bacs d'eau et éviter la stagnation de l'eau!



Nous vous tiendrons informés des développements concernant cette situation. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations.

Pour celles et ceux qui ne sont pas directement touchés par cette situation, sachez que la prévention CSN est également là pour vous. Nous sommes disponibles pour vous accompagner dans ce type de situation qui pourrait affecter votre bien-être au travail. N'hésitez pas à nous solliciter, car votre santé et votre sécurité sont au cœur de nos priorités.



Pour nous rejoindre par téléphone:

- ▶ 450 759-5333 poste 402910
- ▶ 450 759-5333 poste 402920
- ▶ 450 759-8222 poste 4404

Pour nous rejoindre via courriel:

- ▶ sebastien.faust.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca
- ▶ annie.larochelle.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca

Solidarité,

Annie Larochelle,
Agente SST-Prévention



**BESOIN D'AIDE?
PENSE PAE!**

Programme d'aide aux employés:

1 855 612-2998